



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail du transport des denrées périssables****Soixante-sixième session**

Genève, 9-12 novembre 2010

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire

**État et mise en œuvre de l'Accord relatif aux transports internationaux
de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP):
Échange d'informations entre les Parties en vertu de l'article 6 de l'ATP****Réponses au questionnaire sur la mise en œuvre de l'ATP¹****Note du secrétariat****Introduction**

1. À sa soixante-cinquième session, en 2009, le Groupe de travail a remercié les pays qui avaient répondu au questionnaire sur la mise en œuvre de l'ATP (ECE/TRANS/WP.11/2009/5) et a souligné combien il importait que davantage de pays y répondent en 2010 pour que l'exercice soit digne d'intérêt.
2. Le secrétariat a prié toutes les Parties contractantes à l'ATP de répondre au questionnaire avant le 3 mai 2010, en utilisant pour ce faire leurs données de 2009. Les données qui ont été reçues sont présentées dans les tableaux ci-après.
3. Le tableau 1 ci-après, qui rend compte du nombre de contrôles effectués et d'infractions relevées en 2009, a été établi sur la base des renseignements fournis par l'Espagne, la Finlande, la France, la Slovaquie et la République tchèque.

¹ Le présent document est soumis conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2010-2014 (ECE/TRANS/208, par. 106; ECE/TRANS/2010/8, activité 02.11).

Tableau 1
Nombre de contrôles effectués et d'infractions relevées en 2009

<i>Pays</i>	<i>République tchèque</i>	<i>Espagne</i>	<i>France</i>	<i>Finlande</i>	<i>Slovaquie</i>
Nombre de contrôles routiers	93	*	1 288	44	787
Nombre de contrôles ferroviaires			0	0	0
Nombre d'infractions liées aux documents ATP					
Véhicules immatriculés dans le pays/dans un pays étranger		429/9	38/1	7/7	2
Nombre d'infractions liées au dispositif thermique					
Véhicules immatriculés dans le pays/dans un pays étranger	6	50/2	1/0	0/1	2
Nombre d'infractions liées à la caisse					
Véhicules immatriculés dans le pays/dans un pays étranger	23	99/2	34/1	1/1	6
Autres infractions					
Véhicules immatriculés dans le pays/dans un pays étranger		0/0	5/0	1/1	8
Nombre total d'infractions					
Véhicules immatriculés dans le pays/dans un pays étranger	29	538/13	73/1	9/10	18
Pourcentage d'engins défectueux			6 %	43 %	2,29 %

Notes:

* Le nombre total de contrôles n'a pas été communiqué.

4. Le tableau 2 ci-après, qui indique le nombre de certificats délivrés en 2009, a été établi sur la base des données communiquées par le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Suède.

Tableau 2
Renseignements complémentaires concernant l'application de l'ATP: nombre de certificats délivrés en 2009

<i>Pays</i>	<i>République tchèque</i>	<i>Danemark</i>	<i>Espagne</i>	<i>France</i>	<i>Finlande</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Irlande</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Pologne</i>	<i>Suède</i>	<i>Slovaquie</i>
Premier certificat (nouveaux engins seulement)	270	378	5 584	14 767	561	1 189	31	503	724	528	1
Deuxième certificat (contrôles)	45	12	9 731		221	0	323	936	42	113	
Deuxième certificat (valeurs K)	0	0	0		0	118	0	3	0	0	
Troisième certificat (contrôles)	30	96	7 564	13 408	72	0	107	531	31	12	
Troisième certificat (valeurs K)	0	0	0		0	16	0	3	0	0	

<i>Pays</i>	<i>République tchèque</i>	<i>Danemark</i>	<i>Espagne</i>	<i>France</i>	<i>Finlande</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Irlande</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Pologne</i>	<i>Suède</i>	<i>Slovaquie</i>
Quatrième certificat (contrôles)	5	44	11 444		20	0		0	120	8	0
Quatrième certificat (valeurs K)	0	0	0		1	1		0	26	0	0
Nombre total	350	662	34 323	28 175	830	1 324		933	2 343	609	126
Duplicatas délivrés	24	132	972	0	0	133		11	40	5	7
Certificats détruits						46					

Notes:

France: Certains renseignements font défaut en raison d'une modification apportée à la base de données nationale en 2009.

Finlande: Les duplicatas n'existent pas, car les certificats égarés ou erronés sont systématiquement remplacés par de nouveaux certificats. Au nombre de 14 en 2009, ils sont inclus dans les chiffres ci-dessus.

Irlande: Les données, extraites d'un tableau Excel, n'ont pas été confirmées.

Royaume-Uni: Les duplicatas sont en fait des certificats de remplacement.

5. Exception faite de la France et de la Slovaquie, il semble qu'un plus faible nombre de premiers certificats pour de nouveaux engins ait été délivré en 2009. Il peut s'agir là d'un indicateur des effets de la récession.

6. Le secrétariat a également demandé aux pays de communiquer tous renseignements complémentaires concernant le document sans cote INF.2, distribué à la soixante-cinquième session du WP.11, en 2009. Dans sa réponse, la Suède a fourni les explications suivantes au sujet des contrôles ATP effectués à l'échelon national:

«En Suède, les dispositions de l'ATP s'appliquent aux transports vers et depuis tous les pays qui sont parties à l'Accord, mais pas aux transports nationaux. Le contrôle officiel de la validité des certificats ATP accompagnant les équipements de transport s'effectue uniquement en parallèle avec le contrôle douanier. Il ne concerne pas les transports vers et depuis les États membres de l'Union européenne et les pays parties à l'accord relatif à l'Espace économique européen (EEE).».